

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Meilleurs utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 066519

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1735

Société : RAT, 93334

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ANRANI Benchaib

Date de naissance : 02/06/1951

Adresse : 137, Lot Haj Fatch N° 5, Duffa

Tél. 06 66 19 86 24, Total des frais engagés : 307,1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Dr. Asmae MEZIATI**  
Médecine Générale  
74, Lotissement Haj Fatch  
Lissasfa - Casablanca  
Tél : 05 22 93 29 63  
(NPE : 091194779)

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/11/2021

Nom et prénom du malade : Touzia MBDOUAÏ, Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

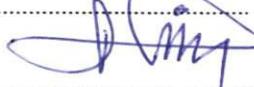
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cesra

Le : 22/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
22/11/2021	6		200,000	Dr. Médecin de la famille Lissasfa - Casablanca 274, Lotissement Tel : 05 22 93 09 11 INPE : 0911941

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>STE PHARMACIE HAMZA</b> <b>C. HAMZA</b> <b>Loula, Maj Jatene Rue 6 N° 31000</b> <b>El Hamra - Tel: 0522 33 10 28</b>	11/12/2021	107,10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>				
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

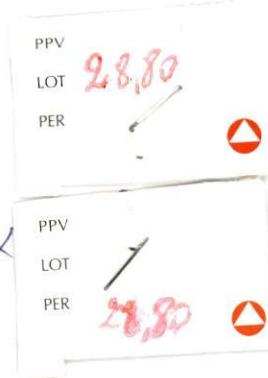
Casablanca, le : 22/11/2021

7me Yovia

ABDULAZIZI



Jitamal gel  
28,80 x 2 = 57,60  
x 3 = 172,80



Liotion gel  
49,50 x 2 = 99,00  
107,10



STEPHARMACIE HANZA  
C. BLANCA  
Lot. Haj Fateh Rue 6 N° 29  
Casablanca - Tel: 0522.93.10.64

|||||  
\* VIGNETTE  
Liotion® 1000 gel  
tube de 50g  
PPV 49DH50

074. Asmae MEZIATI  
074. Médecine Générale  
Lottissement Haj Fateh  
Lissasfa - Casablanca  
Tél. : 05.22.93.29.63  
05.22.93.29.63  
05.22.93.29.63

274، مجموعة الحاج فاتح (قرب سوق الحاج فاتح) - ليساسفة  
274, Lottissement Haj Fateh (après du Marché Haj Fateh) - Lissasfa  
GSM : 06.61.62.22.61 Tél : 05.22.93.29.63  
الهاتف : GSM : 06.61.62.22.61 Tél : 05.22.93.29.63